

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La société

Mandataire non exclusif en Opérations de Banque immatriculé à l'ORIAS sous le numéro (www.orias.fr), vous précise, conformément à la réglementation en vigueur, qu'elle a réalisé plus d'un tiers de son chiffre d'affaires avec la société Crédit Moderne Antilles-Guyane, au cours de l'année

ACPR 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09.
Service Réclamations clients

La société

vous informe que pour toute offre de crédit renouvelable destiné à financer un ou plusieurs de vos achats d'un montant supérieur à 1000€, notre partenaire Crédit Moderne Antilles-Guyane, prêteur, vous propose par ailleurs la possibilité de les financer au moyen d'un crédit amortissable. Si vous optez pour le crédit amortissable qui vous est proposé, Crédit Moderne Antilles-Guyane vous fournit l'offre de crédit correspondant à la proposition en lieu et place d'un crédit renouvelable.

Ce dispositif est conforme à l'article L.311.8.1 du Code de la Consommation.